

Sujet : La place des surmatelas à air motorisé dans la stratégie de prévention des escarres.

Objet : survenue d'escarre sacro-coccygienne chez des patients alités en position assise.

La Haute autorité de santé précise que l'indication des **surmatelas à air motorisé à pression alternée** définie par une hauteur d'air thérapeutique de plus de 10 cm est :

- Aide à la prévention d'escarre pour des patients à risque « *moyen à élevé* » de développer une escarre (selon jugement clinique et échelles), levé dans la journée, alité plus de 15 heures,

Et pour les **matelas à air motorisé à pression alternée** définis par une hauteur d'air thérapeutique de plus de 15 cm :

- Aide à la prévention d'escarre pour des patients non levés dans la journée et ayant au moins un des critères suivants : mauvais état général, artériopathie des membres inférieurs, trouble neurologique sévère récent.

La Haute autorité de santé précise les **indications des lits médicaux et des accessoires** pour les patients en perte d'autonomie transitoire ou définitive et rappellent les exigences en matière de sécurité et de performances de l'ensemble inclus le matelas simple ou thérapeutique (NF EN 60601-2-52 (/A1 :2015).

En l'absence de consensus d'experts sur certaines indications médicales précises de ces dispositifs, les professionnels de santé partagent des expériences sur les réseaux professionnels. Des allégations dites de santé récentes montrent certaines limites à l'utilisation de surmatelas à air motorisé en mode alterné chez certains patients alités en position semi-assise en raison de la survenue d'escarres sacro-coccygiennes consécutives à un contact avec la strate inférieure (air statique ou mousse) ; cette strate ne présentant pas de propriétés de prévention des escarres ne peut être considérée comme partie de la hauteur d'air thérapeutique par définition.

La survenue d'escarres chez certains patients alités présentant une altération sévère de leur état général associée à une réduction de leur mobilité, une dénutrition, une déformation du dos (ex. cyphose dorsale), une amyotrophie du bassin, (...) peut être favorisée par la position assise ou semi-assise. Les recommandations de bonne pratique recommandent d'incliner le relève-buste à 30° et limiter une position assise à 2 heures.

Le sujet n'est donc pas de savoir s'il faut utiliser ou pas un surmatelas ou un matelas à air motorisé de prévention des escarres mais comment les utiliser, si les utilisateurs ont été formés au bon usage de ces dispositifs médicaux (lit médical et fonctionnalités, aides techniques associées, matelas thérapeutique, dispositif de décharge ou de positionnement) et à la mise en œuvre d'un projet de soins personnalisé.

Les résultats de 3 études réalisées selon une méthodologie similaire montrent l'intérêt thérapeutique de 3 surmatelas à air motorisé à mode alterné (n=257 patients). Une seule escarre de stade 2 ou plus est survenue. Le taux d'incidence était de 0% pour 2 études et 1,2% pour la 3^{ème}. Les 2 premières études concernées un surmatelas associé à une base en mousse de plus de 5 cm et l'autre associé à une base air statique de 10 cm, la 3^{ème} étude une base en mousse de plus de 5 cm.

La littérature ne rapporte pas d'étude démontrant la supériorité d'un matelas à air motorisé sur un surmatelas. Les résultats d'une étude portant sur un matelas à air motorisé présentent un taux d'incidence de 1,8% (n=56 ; 1 escarre de stade 3).



C'est l'état de santé du patient et la stratégie de prévention (prise en charge globale) qui guide le choix du bon dispositif, au bon moment, pour la bonne durée. Cela concerne les ensembles « Lit médical - accessoires – matelas simple ou thérapeutique » conçus et fabriqués par WINNCARE France.

Selon le jugement clinique et la stratégie de prévention, le médecin prescrira un lit médical avec des fonctionnalités répondant aux besoins du patient et des soignant en privilégiant un sommier 3 fonctions, ainsi qu'un **surmatelas AXTAIR AUTOMORPHO Plus** ou **AXTAIR ONE Plus**, ou un **matelas AXTAIR AXENSOR AT15** ou **AT20**. Ces supports à air motorisé ont tous montré un intérêt dans la stratégie thérapeutique liée à la prise en charge de patients ayant un risque de développer une escarre. Comme tous les autres surmatelas et matelas à air motorisé la HAS préconise dans l'aide au traitement l'association à un dispositif de décharge ou système de positionnement et l'intervention d'auxiliaires médicaux 3 fois par jour pour vérification de l'installation et réalisation de retournement.

Le bon usage des fonctionnalités du lit médical et des aides techniques associés au matelas thérapeutique est indispensable pour une pertinence des soins.

WINNCARE France conçoit et fabrique des lits médicaux et accessoires, des surmatelas et matelas d'aide à la prévention des escarres, des dispositifs de décharge et des systèmes de positionnement.

Consultez nos délégués médico-techniques et/ou notre équipe médicale.

Philippe Espinasse
Directeur affaires réglementaires et médicales
WINNCARE
Création le : 20/07/2021

